



**CONVOCATION POUR
L'ASSEMBLEE
GENERALE DE L'AIKIDO CLUB DE
VOISINS LE BRETONNEUX
LE 5 OCTOBRE 2005**

L'assemblée générale du Club se tiendra le
MERCREDI 5 OCTOBRE 2005
à 21h au centre sportif « Les Pyramides ».

La présente lettre tient lieu de convocation.
(Les mineurs doivent être représentés par leurs parents).

ORDRE DU JOUR

- Définition de la majorité des présents ou représentés
- Rapport moral
- Rapport technique
- Rapport financier
- Approbation des comptes 2004/2005 et quitus
- Approbation du budget prévisionnel 2005/2006
- Election des membres du bureau
- Modification article 9 des statuts sur demande de la DDJS
- Questions diverses

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 OCTOBRE 2005

Présentation du bureau actuel

DÉFINITION DE LA MAJORITÉ DES PRESENTS OU REPRÉSENTÉS

Nombre de présents : 24 sur 35 inscrits à ce jour.

Le quorum (40 % des adhérents) a été atteint à 21 heures 10.

RAPPORT MORAL

En ce qui concerne l'enseignement, la dernière saison s'est bien terminée avec l'obtention du Monitorat Fédéral de Daniel Garnier.

Maïté Chamoulaud souhaite arrêter de tenir les comptes du Club en fin de saison. Nous l'avons remercié pour son dévouement durant toutes ces années. Marc Rambour a bien voulu prendre le relais. A cet effet il entrera au bureau en tant que trésorier adjoint pour la saison 2005-2006.

Autres faits importants : le Club a reçu son agrément Jeunesse et Sports (n° APS-78-1116) et est désormais affilié au Coupon Sport.

Comme chaque année le forum a été le principal vecteur de recrutement des nouveaux adhérents.

Le site Internet a permis à deux nouveaux adhérents de trouver notre Club.

Le site internet est en cours de renouvellement :

- Les points forts : une actualisation régulière, du contenu multimédia : (photos, vidéos), un forum.
- Droit à l'image : Il a été expliqué que des photos seraient prises pour être publiées sur le site Internet et demandé aux adhérents si certains s'opposaient à la diffusion de photos ou de vidéos sur lesquelles ils étaient susceptibles de figurer. Personne ne s'y est opposé.
- Il faudra travailler sur le positionnement dans les moteurs de recherche car le site n'apparaît pas dans les premières réponses des moteurs de recherche.
- Les adresses e-mail des nouveaux adhérents ont été collectées pour les inscrire sur la liste de diffusion.

Le Projet d'une vidéo réalisée par le département CD78, sous forme d'un DVD avec les coordonnées des clubs FFAAA du 78 destinée plutôt à un public jeune et mise en libre téléchargement sur Internet a également été évoqué.

Participation du Club à des manifestations

La saison commence fort avec notre participation dimanche dernier à la journée sport en famille sur la base de loisirs de SQY.

Le Club participera certainement au téléthon mais la date n'est pas encore connue.

Pour le Stage AFHA, la date et le lieu restent à confirmer.

RAPPORT TECHNIQUE

Claude Bourion a insisté sur l'importance des stages pour les passages de grades.

A partir de cette année, deux stages départementaux ou régionaux seront obligatoires pour l'obtention des deuxièmes et premiers Kyu. Claude a également rappelé la date du stage dirigé par Mariano Aristin à Dreux le 23 octobre 2005.

L'achat de matériel pédagogique tel que des tantos (lame acier) et des tempos serait un plus pour le Club et le travail de certaines techniques.

Daniel Garnier a confirmé l'importance des stages et a souligné qu'il était regrettable que le prix des stages soit à la journée, ce qui en limite la fréquentation.

RAPPORT FINANCIER

Nous avons terminé la saison 2004-2005 avec 41 licenciés et une trésorerie légèrement améliorée ce qui inverse la tendance négative constatée sur les deux saisons précédentes. 2005-2006 débute avec 34 licenciés à ce jour. Il y aura certainement un peu moins d'adhérents que la saison passée mais ce manque sera comblé par l'arrêt des demi-cotisations qui a été décidé par le bureau fin mai 2005. Ce choix s'avère donc judicieux et permet d'aborder sereinement la prochaine saison en ce qui concerne les finances du Club.

Sont annexés à ce procès verbal les comptes de la saison 2004-2005 et le budget prévisionnel 2005-2006.

APPROBATION DES COMPTES

Les comptes de la saison 2004-2005 ont été soumis au vote et approuvés à l'unanimité.

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel de la saison 2005-2006 a été soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

- Président : christophe Boissonnade (se représente)

A été réélu à l'unanimité.

- Trésorière : Maïté Chamoulaud (se représente)

A été réélue à l'unanimité.

- Trésorier adjoint : Marc Rambour

A été élu à l'unanimité.

- Secrétaire : Arnaud Bourgeois (se représente)

A été réélu à l'unanimité.

- Vice Président : Jean-Luc Michaud (se représente)

A été réélu à l'unanimité.

MODIFICATION DE L'ARTICLE 9 DES STATUTS

A la demande de la DDJS lors de l'obtention de notre agrément, il convient de retirer la phrase : « renouvellement par tiers » incohérente avec la durée de deux ans, de l'article 9 des statuts de l'association. Cette modification a été acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Questions diverses

Aucune question n'a été posée.

Fait à Voisins Le Bretonneux le 7 novembre 2005

et certifié conforme au déroulement de l'assemblée générale du 05 octobre 2005.

Le Président :
Christophe Boissonnade